Règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre gîte. Afin de rendre le séjour le plus agréable possible pour vous mais aussi pour ceux qui vous suivront, nous vous demandons de tenir compte des éléments suivants :

1. Bien qu'il ne soit pas interdit à votre chien de faire ses besoins en dehors du terrain (le long de la voie publique), nous vous demandons de limiter cela au minimum et vous préférez nettoyer les excréments. Vous comprendrez que si un certain nombre de chiens défèquent ici plusieurs fois par jour, cela peut (surtout par temps chaud) entraîner de la vermine et des odeurs nauséabondes, ce qui n'est pas non plus agréable pour nos voisins.

2. Dans le jardin et sur le terrain de jeu, vous pouvez nettoyer les excréments du chien avec un sac à crottes et le jeter boutonné dans la poubelle prévue à cet effet. Les sacs usagés collectés dans votre gîte peuvent être ajoutés lorsque vous avez un sac rose presque plein, ces sacs roses vont avec l'éboueur pour être brûlés (vous en serez informé à votre arrivée).

3. Nous vous prions de ne pas fumer à l'extérieur, surtout en été, surtout dans les bois. Lorsque vous fumez sur le terrain et dans le jardin, nous vous rappelons que vos mégots doivent être nettoyés. Il est interdit de fumer dans le gîte !

4. Cela s'applique à tous les déchets. Gardez le Morvan et nos terrains propres. Les bouteilles en verre et le papier vides doivent être nettoyés par vous-même, ils ne sont pas autorisés dans les sacs poubelles.

5. Veuillez ne pas laisser de nourriture dans la maison (du moins pas sans nous consulter) et certainement pas un sac poubelle plein dans la poubelle.

À Gouloux, il y a une grande poubelle marron, qui sert à collecter tous les sacs de couleur (pleins et fermés) jusqu'au jeudi, date à laquelle le service des poubelles effectue la collecte selon le calendrier. Les sacs peuvent ensuite être placés sur la route où les autres résidents déposent leurs sacs. Le samedi du départ, nous collectons les déchets et nous nous assurons qu'ils sont traités avec soin.

6. Laissez la maison propre et rangée, c'est-à-dire conformément à la liste de nettoyage de la gîte

7. Si nous constatons que des objets sont endommagés, nous en déduisons le coût de la caution. Nous vous en informerons dans les deux jours suivant votre départ.

8. Si nous constatons que des objets ont disparu, il en va de même que pour le point 7.

9. Si nous sommes occupés à nettoyer la maison pendant plus d'une heure, nous déduirons de la caution au moins 50 € de frais de nettoyage (en fonction de l'état de la maison).

10. Nous vous demandons de tenir compte du fait que le Morvan est une réserve naturelle et nous attendons de vous que vous vous comportiez dans la nature avec respect pour tout ce qui vit et s'épanouit.

11. Dans la maison est un dossier d'information disponible, il n'est pas prévu que vous, après les vacances, le prendre ni des brochures ni des promenades.

12. Pour votre sécurité, nous avons deux gilets de sécurité dans le chalet, car vous remarquerez qu'il fait très sombre ici le soir.

13. Nous vous demandons, le soir ou en cas de pluie/orage, d'apporter les coussins de chaise et le hamac et de fermer le parasol.

14. Lorsque vous avez utilisé la lampe de poche, veuillez ne pas la poser avec le verre vers le bas, car la chaleur peut faire sauter le verre. Nous vous demandons également de recharger la lampe lorsqu'elle est vide afin que les locataires qui vous suivent puissent l'utiliser immédiatement.

15. Au début de la période de location, nous préparons le bois pour le poêle à bois (uniquement pendant la période froide) en fournissant suffisamment d'allume-feu et de bois d'allumage. Lorsque le bois risque de s'épuiser, vous pouvez nous le faire savoir et nous reconstituerons le stock. Les blocs d'éclairage et le bois d'allumage peuvent être achetés dans différents magasins (par exemple Weldom Saulieu) si vous utilisez plus que le stock disponible.

16. Chez nous, vous êtes les bienvenus avec tous vos chiens, il n'y a pas de limite de race ou de nombre. Cependant, nous vous demandons de tenir compte du fait que plusieurs personnes vivent ici. Bien sûr, les chiens sont autorisés à s'amuser, nous aimons bien voir cela, mais s'il vous plaît, empêchez-les d'aboyer toute la journée. Les chiens ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans le jardin ou dans le gîte. Nous aimerions beaucoup que vos chiens ne creusent pas dans le jardin, si jamais cela devait arriver, il y a des barils avec de la terre dans les gîtes pour remplir les trous à nouveau. Si vous souhaitez partir une journée sans votre chien, nous pouvons nous occuper de vos chiens en consultation.

17. Panne de courant : en cas d'orages ou de tempêtes extrêmes, le courant peut être temporairement coupé. Lorsque l'orage commence, nous vous demandons d'éteindre le boîtier satellite et de débrancher autant de prises que possible (dans la mesure du possible). Si la lumière s'éteint, vous pouvez utiliser la lampe de poche ou les bougies chauffe-plat.

18. Les toilettes sont reliées à une fosse septique, ce qui signifie qu'il est strictement interdit de jeter dans les toilettes toute matière autre que le papier toilette ROZE ! Nous vous fournissons quelques rouleaux et dans les supermarchés, vous pouvez l'acheter partout.

19. Enfin, nous vous demandons d'occuper la maison même si c'était la vôtre, de vous sentir chez vous mais d'en prendre bien soin, alors les prochains vacanciers l'apprécieront aussi et nous espérons que vous reviendrez !

Nous vous souhaitons un agréable séjour, et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Tracy Jehle et la foule

Les Blancs

58230 St Agnan